

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° Me/34-06

Service consulté
SCA - DIF
ADT

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE
RESTRUCTURATION ET DE MODERNISATION DES STATIONS DE LOISIRS DE
MONTAGNE ETE-HIVER**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer une participation départementale de 161 464 € en faveur de plusieurs maîtres d'ouvrage pour des opérations de restructuration et de modernisation des sites de loisirs de montagne été-hiver.*

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la politique départementale en faveur de la modernisation des sites de loisirs été-hiver de la montagne haut-rhinoise. Il doit permettre la programmation de crédits destinés à financer des opérations de modernisation des infrastructures de loisirs qui doivent encore être réalisées avant la prochaine saison. Pour certains sites, il s'agit d'opérations nouvelles qui s'inscrivent dans la poursuite de celles engagées les années précédentes. Pour d'autres, il s'agit de compléments pour le financement d'opérations déjà programmées mais pour lesquelles le plan de financement n'est pas totalement bouclé.

LE SCHLUMPF

Situé dans la vallée de la Doller, le site d'intérêt local du Schlumpf est exploité par une régie communale. En 2005 déjà, il a bénéficié d'une aide départementale pour la modernisation des remontées mécaniques.

Cette modernisation, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la régie communale des téléskis de Dolleren, se poursuit par la réalisation de plusieurs opérations programmées au cours de l'automne 2006 :

- remplacement des câbles des téléskis,
- remplacement partiel des poulies et sellettes,
- mise en conformité des moteurs.

Le coût total de l'opération s'élève à 56 710 € HT pour lesquels une participation départementale à hauteur de 90 % est sollicitée, soit 51 039 €.

Cette opération s'inscrit dans le cadre global de la modernisation du site telle qu'elle a été présentée et est recevable au titre de la politique départementale.

LE THANNERHUBEL

A l'occasion de l'adoption du rapport 11e/36-05 du 14 octobre 2005, votre Commission avait validé l'affectation d'une participation départementale pour des travaux de mise en sécurité du bas des pistes, d'un montant subventionnable de 45 000 €.

A la suite des résultats de la notice d'impact, réalisée au cours du printemps 2006, des mesures complémentaires d'intégration paysagère visant à supprimer les traces de l'intervention liée aux travaux de sécurisation, ont été demandées.

Le coût total de ces travaux d'intégration, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de Communes de la Vallée de Thann, est estimé à 2 500 € HT pour lesquels une participation départementale à hauteur de 90 % est sollicitée, soit 2 250 €.

LE MARKSTEIN

A l'occasion de l'adoption du rapport 11e/14-06 du 19 mai 2006, votre Commission avait validé l'affectation d'une participation départementale pour le démontage partiel du téléski des Bichettes, dont le coût était estimé à 10 000 €.

Cet appareil qui dessert uniquement, en été, la piste de bob luge, doit faire l'objet d'un raccourcissement qui a un double objectif paysager et économique.

Le montant des travaux, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Markstein Grand Ballon, a été estimé dans un premier temps à 10 000 €. Toutefois, le résultat des appels d'offres lancé auprès des constructeurs situe ce montant à 18 195 € HT.

C'est pourquoi le syndicat mixte sollicite une participation complémentaire à hauteur de 90 % soit 7 375 € sur un montant total subventionnable de 8 195 € HT.

LE SCHNEPFENRIED

Le site d'intérêt départemental du Schnepfenried est engagé dans une démarche forte de modernisation et de développement. L'un des éléments clef du développement, confirmé dans l'étude globale réalisée par le cabinet MDP et par ODIT France, est la garantie neige qu'il convient d'apporter sous la forme d'installations de neige de culture.

Au cours du dernier hiver, le syndicat mixte avait décidé de tenter un essai en mettant en place un canon mobile basse pression qu'un fabricant avait mis gratuitement à sa disposition.

Les résultats ont été particulièrement concluants car ce canon a permis notamment la réalisation du festival de sculpture de neige qui a fortement contribué à la promotion du site.

Après cette période d'essai, le syndicat mixte souhaite doter le site de cet équipement de façon prolongée dans l'attente de l'installation définitive des équipements lourds.

C'est pourquoi, en vue de l'acquisition définitive de cet équipement d'un coût total de 56 000 € HT, il sollicite une participation départementale à hauteur de 90 %, soit 50 400 €.

LE TANET

Pour 2006, le syndicat mixte sollicite le Département pour une participation financière complémentaire pour les opérations suivantes :

- modernisation des remontées mécaniques : au cours de la séance du 19 mai 2006, votre Commission a adopté le rapport 11e/13-06 qui prévoyait la participation départementale à hauteur de 15 050 € pour un coût total de travaux de 16 720 € HT. Après consultation des constructeurs, le montant des travaux s'avère beaucoup plus élevé que prévu et se monte à 32 720€ HT. Une participation départementale complémentaire est donc nécessaire à hauteur de 14 400 €,
- réalisation d'une patinoire naturelle : dans le même rapport, une participation de 15 060 € a été votée pour un coût total de travaux de 16 730 € HT. Après consultation des entreprises, le montant des travaux s'élève à 31 730 € HT. Pour cette opération, une participation départementale complémentaire de 13 500 € est sollicitée pour un coût de travaux de 15 000 € HT.

LE GASCHNEY

Le syndicat mixte d'aménagement des sites de la vallée de Munster a également engagé la rénovation des installations du site d'intérêt local du Gaschney dont l'offre de ski est complémentaire à celles du Schnepfenried et du Tanet.

A cet égard, il vient de lancer une consultation publique pour attribuer la nouvelle délégation de service public pour l'exploitation des remontées mécaniques. Dans ce cadre, il est tenu de mettre à disposition du délégataire, des installations parfaitement conformes.

C'est pourquoi, d'importants travaux de modernisation sont prévus sur le téléski du Hinterschallern dont il est propriétaire, en particulier le changement de cent perches dont le coût total est de 25 000 € HT.

Une participation départementale à hauteur de 90 %, soit 22 500 € est sollicitée.

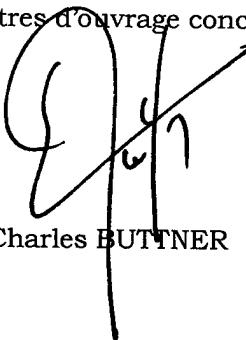
Maître d'ouvrage	site	opérations	coût HT	Participation Départementale
Commune Dolleren	Schlumpf	Modernisation remontées mécaniques	56 710	51 039
CC vallée Thann	Thannerhubel	Travaux intégration paysagère	2 500	2 250
SM Markstein Grand Ballon	Markstein	Démontage téléski Bichettes	8 195	7 375
SM Vallée Munster	Schnepfenried	Canon à neige mobile	56 000	50 400
	Gaschney	Modernisation remontées mécaniques	25 000	22 500
	Tanet	Modernisation remontées mécaniques	16 000	14 400
		Réalisation patinoire naturelle	15 000	13 500
TOTAL			179 405	161 464

25 SEP. 2006

En conclusion, je propose à votre Commission :

- d'accorder un crédit de 51 039 € à la commune de Dolleren sur un montant subventionnable de 56 710 € au titre du programme 2006 pour réaliser les travaux de modernisation des remontées mécaniques du Schlumpf,
- d'accorder un crédit de 2 250 € à la Communauté de Communes de la Vallée de Thann sur un montant subventionnable de 2 500 € au titre du programme 2006 pour réaliser des travaux complémentaires d'intégration paysagère au Thannerhubel,
- d'accorder un crédit de 7 375 € au Syndicat Mixte du Markstein Grand Ballon sur un montant subventionnable de 8 195 € au titre du programme 2006 pour le démontage partiel du téléski des Bichettes au Markstein,
- d'accorder un crédit de 100 800 € au Syndicat Mixte d'Aménagement des Sites de la Vallée de Munster sur un montant subventionnable de 118 600 € HT, respectivement 50 400 € pour l'acquisition d'un canon à neige mobile pour le Schnepfenried, 22 500 € pour des travaux de modernisation des remontées mécaniques sur le site du Gaschney et 27 900 € au Tanet dont 14 400 € pour la modernisation des remontées mécaniques et 13 500 € pour la réalisation d'une patinoire naturelle,
- d'affecter ces montants dans le cadre du programme F044 aménagement été/hiver des stations de montagne sur l'autorisation de programme N° 1/2006 fonction 94 nature 20415 enveloppe 79995 aux opérations des sites du Markstein, du Schnepfenried, du Gaschney et du Tanet, et sur le même programme nature 20414 enveloppe 79994 aux opérations des sites du Schlumpf et du Thannerhubel, telles que détaillées dans le présent rapport,
- d'autoriser le versement de ces montants aux maîtres d'ouvrage concernés.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Mission Aménagement de la Montagne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 22 SEPTEMBRE
2006

**Grandes stations de ski
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GSS00141	SM POUR L'AMENAGEMENT DES STATIONS DE LA VALLEE DE MUNSTER - HAUTES VOSGES SCHNEPFENRIED 06 - canon à neige mobile	56 000,00	90 %	50 400,00
GSS00140	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU MASSIF DU MARKSTEIN - GRAND-BALLON MARKSTEIN 06 - démontage téléski Bichettes	8 195,00	90 %	7 375,00
			Total	57 775,00

Mission Aménagement de la Montagne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 22 SEPTEMBRE
2006Petites stations de ski
PROGRAMME 2006

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PSS00057	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE THANN THANNERHUBEL 06 - travaux d'intégration paysagère	2 500,00	90 %	2 250,00
PSS00056	DOLLEREN SCHLUMPF 06 - remise aux normes des téléskis	56 710,00	90 %	51 039,00
PSS00058	SM POUR L'AMENAGEMENT DES STATIONS DE LA VALLEE DE MUNSTER - HAUTES VOSGES GASCHNEY 06 - modernisation des remontées mécaniques	25 000,00	90 %	22 500,00
PSS00059	SM POUR L'AMENAGEMENT DES STATIONS DE LA VALLEE DE MUNSTER - HAUTES VOSGES TANET 06 - modernisation des remontées mécaniques	16 000,00	90 %	14 400,00
PSS00060	SM POUR L'AMENAGEMENT DES STATIONS DE LA VALLEE DE MUNSTER - HAUTES VOSGES TANET 06 - réalisation patinoire naturelle	15 000,00	90 %	13 500,00
			Total	103 689,00